

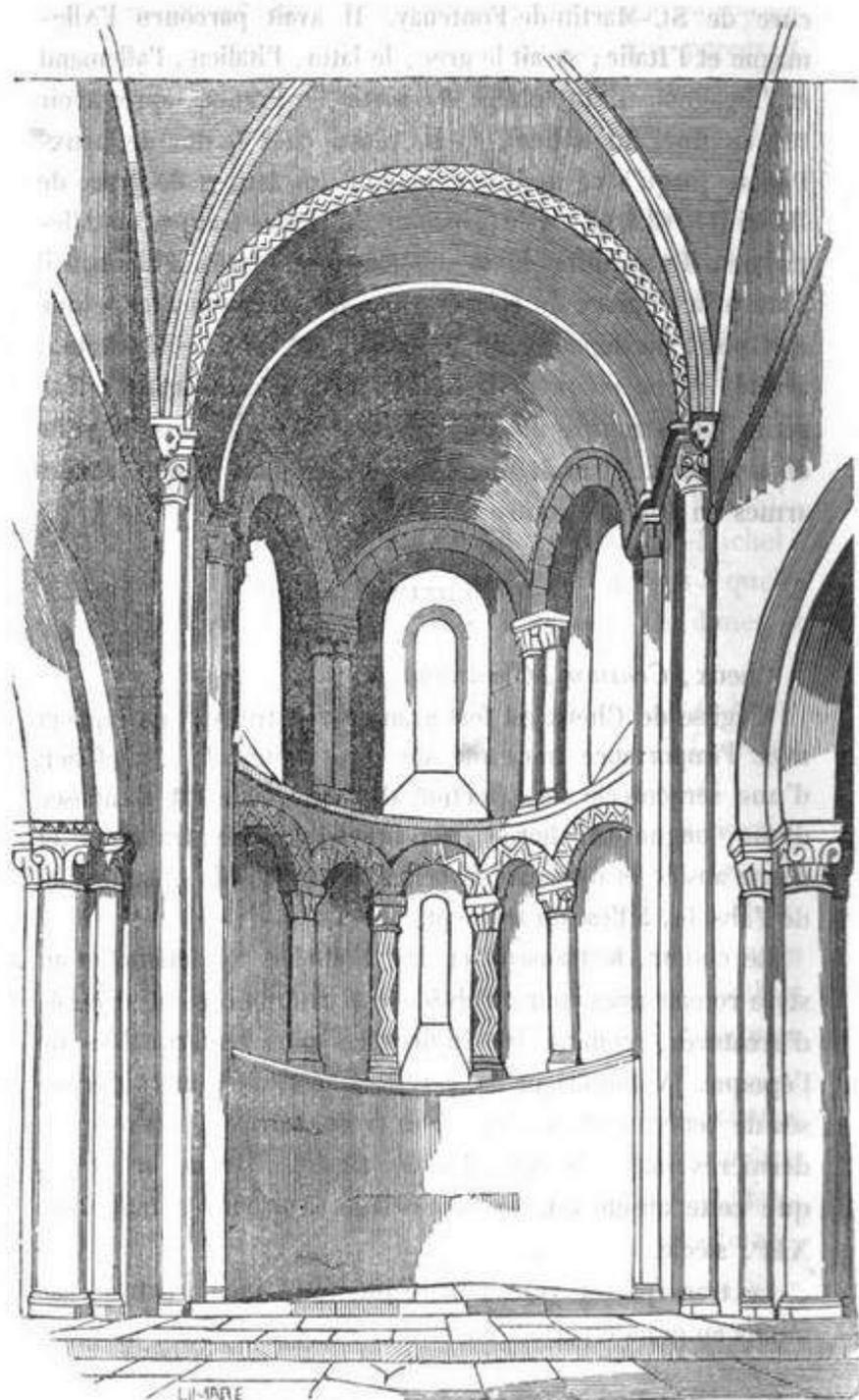
CHEUX.

Cheux, *Ceusium*, *Cheusium*.

L'église de Cheux est fort grande et se trouvait en rapport avec l'importance ancienne de cette bourgade, chef-lieu d'une sergenterie de l'élection de Caen; elle est composée d'une longue nef bordée de bas côtés, de transepts et d'une abside et de deux chapelles appliquées de chaque côté de l'abside, à l'est du transept.

Le chœur, le transept et les chapelles appartiennent au style roman assez pur : l'abside est extérieurement décorée d'arcatures, comme les édifices les plus remarquables de l'époque. A l'intérieur on y remarque deux rangs superposés de fenêtres et des arcatures à colonnettes. Deux de ces dernières ont leur fût orné de zig-zags. Je ne crois pas que cette abside remonte au-delà de la première moitié du XII^e. siècle.

Le transept est vraisemblablement du même temps, au moins en grande partie : on y voit, du côté du sud, une pe-

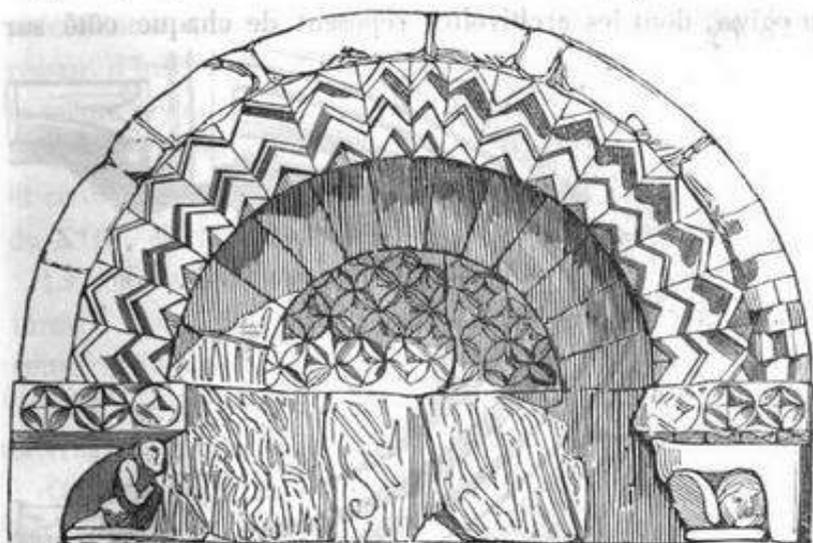


L. H. V. DEL.

VUE INTERIEURE DE L'ABSIDE DE CHEPEUX

Bouet Del.

tite porte, avec archivolté, ornée de zig-zags, dont voici l'esquisse; il y en a une autre dans le transept du nord,



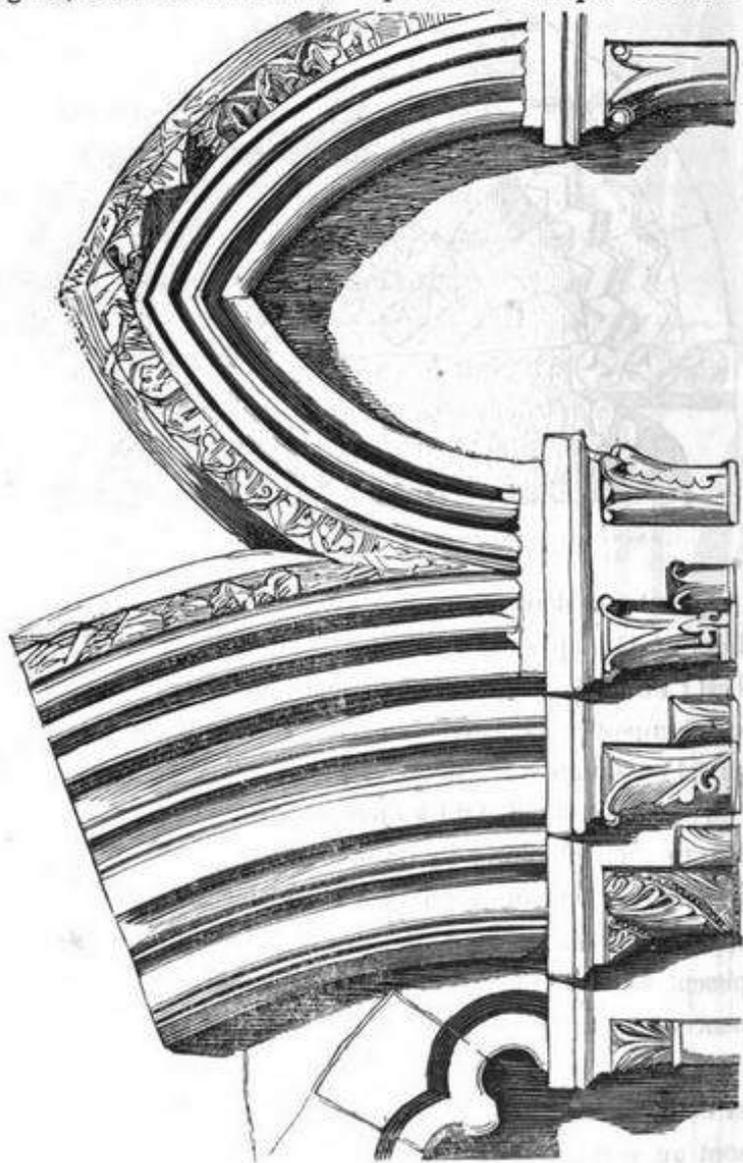
ARCHIVOLTE ET TYMPAN D'UNE DES PORTES DE L'ÉGLISE DE CHEUX.

Quant aux deux chapelles, elles paraissent avoir été établies un peu après le transept qu'elles élargissent du côté de l'est : l'une de ces additions, celle du nord, a reçu peu de changements ; la partie sud de l'autre a été reconstruite au XIV^e. ou au XV^e. siècle.

Tout dans la nef, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dénote la transition et plutôt les premières années du XIII^e. siècle qu'une époque plus ancienne : ainsi la corniche à modillons aplatis séparés par de petits arcs ogives, les arcatures qui tapissent les murs latéraux au-dessus du toit des bas côtés, annoncent cette époque. Ces arcatures sont à plein cintre, mais leurs archivoltés et les colonnettes qui les portent sont légères et tiennent bien plus du style ogival que du style roman. Elles sont au nombre de trois dans chaque travée, et il y a cinq travées dans la longueur de la nef.

La façade vient tout-à-fait confirmer nos conjectures sur l'âge de la nef. Le portail nous présente, en effet, le type

de celui que nous avons signalé dernièrement à Noyers et à Missy, c'est-à-dire qu'il se compose d'une porte principale en ogive, dont les archivoltes reposent de chaque côté sur



UN DES CÔTÉS DU PORTAL OCCIDENTAL DE CHEUR.

trois colonnes, laquelle est encadrée entre deux arcatures : l'esquisse d'un des côtés de ce portail facilitera la comparaison que j'établis : il n'est pas jusqu'à l'arc surbaissé de la

porte battante qui ne soit ici festonné comme à Noyers : je crois pourtant le portail de Cheux un peu plus ancien que le précédent et que celui de Missy. Il me paraît d'ailleurs intéressant d'insister sur cette reproduction d'un même type dans le même rayon.

Trois fenêtres et une rosace surmontent le portail de Cheux, et cette disposition annonce encore, sinon le commencement du XIII^e. siècle, au moins les derniers temps du XII^e.

La tour carrée placée sur le transept est percée d'arcatures à plein cintre et couronnée par une pyramide en bois couverte en ardoise.

Une vue de l'église de Cheux a été gravée dans le grand ouvrage de Cotmann (*Architectural antiquities of Normandy*).

On trouve à l'intérieur, dans le mur du bas-côté méridional, une inscription que je transcris à cause de sa bizarrerie.

DE JEHAN SAILLÉFEST FVST ESPOVSE

MARIE MOVRIN EN SON VIVANT

SON AME AVECQ DIEV SE REPOSE

SON CORPS INHVMÉ CY DEVANT

ESTANTE ENCAINTE DEVNG ENFANT

QVELLE PRODVIT EN GRANDS DOLR^s.

FVT APPELÉE DV TOVT-PVISSANT

POVR AVLX CIEVLX VIVRE ET NŌ AILLR^s.

AV MOYS DE MARS LE PREMIER IO^r L'AN 1577.

R. R.

Il y a dans l'église, sur les pavés, plusieurs autres inscriptions tumulaires difficiles à déchiffrer.

L'église est sous l'invocation de St. Vigor (1). L'abbé de St.-

(1) Sur une des clefs de voûte du chœur, on voit un évêque mitré et la crosse en main, tenaut enchainés deux monstres. C'est probablement l'image de St.-Vigor, qui, d'après la légende, détruisit les derniers restes du paganisme dans le Bessin.

Vandrille nommait à la cure ; mais la collation appartenait à l'abbé de St.-Etienne.

La baronnie de Cheux appartenait à la même abbaye, par donation du duc Guillaume ; deux autres fiefs moins importants étaient ceux de Marchanville et de St.-Vandrille.

Près de l'église , au midi , on voit les bâtiments de la baronnie en partie du XV^e. siècle ; la grange était garnie de contreforts.

Cheux était le chef-lieu d'une sergenterie comprenant 15 paroisses. Il y avait un marché, le mardi, très-fréquenté autrefois (1). Le bâtiment des halles, situé au milieu du bourg, est garni de contreforts et peut dater du XIII^e. ou du XIV^e. siècle.

Ce fut à Cheux que logèrent les principaux officiers de l'armée du roi de France, en 1450, lorsque le comte de Dunois vint mettre le siège devant la ville de Caen, au pouvoir des Anglais.

On cite parmi les curés de Cheux, M. de Than, professeur au collège des Arts et ancien recteur de l'université, mort en 1765, qui avait composé une grammaire latine et française, imprimée à Caen.